



## Détournement de frais d'actes par le responsable d'une étude notariale

Par **Olivier Franck le meilleur**, le **26/03/2019** à **11:31**

Bonjour,

Le responsable d'une Etude notariale a détourné les frais d'actes et frais de notaire versés à l'Etude pour l'obtention de mon titre de propriété ( achat d'un bien immobilier auprès de l'indivision ) et règlement de la succession.

Mon dossier est bloqué de ce fait . Que puis je faire ?

Par **Visiteur**, le **26/03/2019** à **11:35**

Saluer doit rester une bonne habitude...

Elle est en vigueur sur ce site...

Avant de porter plainte, avez vous vu le notaire ?

Si oui, qu'en dit-il ?

Par **Olivier Franck le meilleur**, le **26/03/2019** à **11:47**

Bonjour , le notaire actuellement en charge de l'etude demande à ce responsable indélicat de venir faire le point et rendre les sommes détournées. Ce responsable malhonnête fait le mort

.....